BREVET FÉDÉRAL FFAAA - ÉPREUVE ORALE - MODULE 1

Épreuve orale : Coefficient 1 - Note sur 20 / Préparation : 15 minutes - Exposé : 15 minutes

Le candidat tire une question au sort, prépare sa réponse durant 15 minutes, sous forme d'un plan rédigé puis expose et répond aux questions durant 15 minutes. Les sujets tirés au sort se présenteront sous forme d'études de cas.

Études de cas

Contenus de formation : **Vie du club, environnement fédéral**
Association Loi 1901 (création, fonctionnement), l'affiliation, statuts et règlement intérieur d'un club, assurances, la licence, le passeport sportif, règles techniques et de sécurité des salles d'aïkido, contrôle, le certificat médical, a ligue, la fédération, les diplômes d'enseignement de l'aïkido.

1	Vous souhaitez créer un club. Démarches à effectuer (au plan local, au plan de la ligue, et de la Fédération, etc.).
2	Enseignant de club, vous êtes informé de la réunion de son assemblée générale. Que cela signifie-t-il pour vous ? Que faites-vous ? Avant ? Pendant ? Et après ? A votre avis, qu'en est-il pour les dirigeants du club ? Pour les adhérents du club ?
3	Vous apprenez la visite d'un agent de la Direction Régionale en charge des sports. A votre avis, comment cela va-t-il se passer ? Sur quoi peut porter la vérification annoncée ? Quelles conséquences cela peut-il avoir ?
4	Le secrétariat de votre club souhaite que vous précisiez les conditions à remplir pour s'inscrire dans votre section d'Aïkido (âge, contre-indications, santé, forme physique, conditions administratives, etc.). Présentez-nous un modèle de fiche.
5	Élaborer une fiche présentant les règles de fonctionnement du dojo (hygiène, sécurité, matériel, étiquette, etc.).
6	Élaborer une fiche présentant les règles de fonctionnement du dojo (hygiène, sécurité, matériel, étiquette, etc.) à l'intention d'un public enfant.